



Location gerance qui tourne mal urgence!!!

Par **brigittegrang**, le **01/07/2010 à 15:37**

Bonjour,rnrnBonjour, J'ai signé un contrat de location g?rance en novembre 2009, concernant un magasin de cuisines. Le propriétaire n'a jamais fais paraitre cela au journal officiel, son avocate qui ma dis s'occuper de toutes les formalités n'a rien fait du tout Presque 6 mois se sont écoulés et un beau jour je suis arrivées au magasin pour avoir comme surprise que les serrures ont étés changer. rnrnSuite à cela le propriétaire m'annonce que l'on arrêté toute collaborations brefs je dois partir. Depuis quand les clients arrivent au magasins on leur dis que c'est moi qui suis partie avec les acomptes que je suis partie comme une voleuse.rnrnJe ne peux pas honorer mes commandes et on me demande de rembourser des acomptes Mon compte arrivant à sec je ne peux plus rien faire. Je recherche quelqu'un de spécialisé qui pourra me représenter.et me dire surtout si un recourt est possible, cdt.

Par **jeetendra**, le **01/07/2010 à 17:12**

[fluo]CDAD du Vaucluse[/fluo]rn2 boulevard LIMBERT 84075 AVIGNON Cedex 9rnTél. 04.32.74.74.90rnrnBonjour, au point ou vous etes arrivé, il vous faut impérativement consulter un avocat pour voir ce qu'il y a lieu de faire (non respect du contrat de location gérance par le bailleur).rnrnContactez le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) à Avignon pour avoir un rendez vous avec un avocat, également votre Mairie (consultation gratuit d'avocat), tenez bon, cordialement.

Par **brigittegrang**, le **15/07/2010 à 00:30**

je suis désespérée je suis maintenant sans travail les plaintes pour escroqueries à mon égard croulent sur moi.rnJe ne sais pas quoi faire.rnEst ce qu'un avocat accepterait de me représenter gratuitement selon vous?